DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

La ville d'Antibes Juan-les-Pins s'engage à rendre ses sites Internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes : schéma pluriannuel et plan d'action de l'année (en cours).

Cette présente déclaration d'accessibilité s'applique au site Internet de la ville d'Antibes Juan-les-Pins, www.antibes-juanlespins.com.

AUDITEUR

Stratis a piloté la démarche d'accessibilité du site tout au long de sa conception, réalisé l'audit et rédigé cette déclaration d'accessibilité en faisant intervenir ses experts Certifiés en Accessibilité.

ETAT DE CONFORMITE

Le site Internet de la ville d'Antibes Juan-les-Pins est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, version 4.1.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par la société Stratis révèle que 75% des critères RGAA sont respectés
Le taux de conformité moyen du site s'élève quant à lui à 94%.

Le site antibes-juanlespins.com est partiellement conforme avec la nouvelle version du référentiel général d'accessibilité pour les administrations, RGAA version 4.1.2, avec un taux de conformité 75%.

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

NON-CONFORMITÉS

- Certaines images informatives ne sont pas décrites ;
- Certaines vidéos ne possèdent pas de transcription textuelle ;
- Certaines vidéos possèdent des sous-titres non pertinents ;
- Certains tableaux de données ne sont pas bien construits ou leurs entêtes pas correctement déclarés ;
- Certains liens ne sont pas explicites ;
- Certains composants riches et/ou complexes (fenêtres modales, carrousels, galeries photos…) ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance et la navigation au clavier uniquement ;
- Certains boutons ne sont pas explicites ;
- Certains changements de contexte ne sont pas prévisibles ou pas présentés aux utilisateurs ;
- Certains éléments sémantiques sont utilisés à des fins de présentation ;
- La hiérarchie des titres n'est pas toujours respectée ;
- Certaines listes ne sont pas correctement structurées ;
- L'ordre des contenus et de tabulation ne sont pas toujours cohérents ;
- L'information n'est pas toujours lisible et compréhensible sur toutes les résolutions et appareils, surtout après personnalisation de l'apparence ;
- Certaines cartographies ne sont pas identifiées comme des images interactives ;
- Les documents en téléchargement ne sont pas conformes et ne proposent aucune alternative accessible.

DÉROGATIONS POUR CHARGE DISPROPORTIONNÉE

Aucune dérogation n'a été établie.

CONTENUS NON SOUMIS À L'OBLIGATION D'ACCESSIBILITÉ

Aucun contenu n'a été exempté de l'audit.

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 31 août 2023, et a été mise à jour le 18 mars 2024 à la suite de l'audit de conformité.

TECHNOLOGIES UTILISÉES POUR LA RÉALISATION

- HTML 5
- CSS
- JavaScript
- PDF
- TYPO3 CMS

Environnement de test

Ordinateur

SYSTÈME D'EXPLOITATION	TECHNOLOGIE D'ASSISTANCE	NAVIGATEUR
Windows 11	NVDA 2023.3	Firefox 121
Windows 11	Jaws 2022	Chrome 120
Mac OS Catalina	VoiceOver	Safari 14

Mobile

SYSTÈME D'EXPLOITATION	TECHNOLOGIE D'ASSISTANCE	NAVIGATEUR
Android 11 natif	TalkBack	Chrome

Outils utilisés lors de l'évaluation

- Extension Assistant RGAA
- Extension Stylus
- Extension Web Developer Toolbar
- Extension Axe DevTools - Web Accessibility Testing
- Extension HeadingsMap
- Color Contrast Analyser
- Validateur du W3C
- PDF Accessibility Checker

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Accueil
- Mentions légales
- Déclaration d'accessibilité
- Plan du site
- Aide à la navigation
- Recherche
- Page Sommaire "Vivre à Antibes"
- Page de contenu 1 "Banc-Quête du Bonheur"
- Page de contenu 2 "Le stade Nautique Municipal - Espace Jean BUNOZ"
- Liste des actualités
- Actualité détaillée "Printemps des Poètes 2024 - lancement du concours de poésie"
- Liste des agendas
- Agenda détaillé "Exposition Tir d'essai n°6"

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvezcontacter le référent accessibilité numérique de la ville d'Antibes Juan-les-Pins pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant : vous avez signalé au responsable du site Internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à l'adresse :
  Défenseur des droits
  Libre réponse 71120
  75342 Paris CEDEX 07

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes